

Edito : l'éternelle victime

Autor(en): **Ricci Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entre nous soit dit 4*Suisse actuelles* 5*Société* 6*40-65 ans:
la génération charnière**La formation:
un chemin, pas un résultat**Dossier* 9*Reportage en Italie:
de l'émancipation
à la différence**Cantons actuelles* 17*Genève: l'égalité
fait ses premières dents**Cultur...elles* 21*La vidéo:
un terrain à occuper**Courrier* 23*Peinture* 24*Les ménagères
de Sally Swain*

L'éternelle victime



Rude métier que celui de rédactrice d'un mensuel. Lorsque vous aurez sous les yeux ces lignes, écrites par la force des impératifs rédactionnels quelques jours avant Noël, l'« affaire Kopp » n'aura certes pas été oubliée, grâce à l'obstination de celles et ceux, dans le monde politique, dans les milieux judiciaires et dans la presse, qui cherchent à assainir le terrain malsain sur lequel elle s'est développée et à y voir plus clair quant aux manœuvres politiques qui l'ont fait éclater ; mais l'on s'interrogera déjà moins sur la signification symbolique du drame lui-même. C'est pourtant cette

signification symbolique qui était au centre de la tristesse, de la colère, de l'inquiétude exprimées par d'innombrables femmes au moment de la démission d'Elisabeth Kopp. En tant que journal féministe, il nous tient à cœur d'y revenir.

La première conseillère fédérale de Suisse a été contrainte d'abandonner sa fonction parce que l'exercice de celle-ci était devenu politiquement et moralement incompatible avec le fait d'être mariée à un homme sérieusement soupçonné d'agissements répréhensibles. Politiquement et moralement, non pas juridiquement, puisque son intégrité à elle n'était pas mise en doute. Quant au fameux téléphone par lequel elle a averti son mari que l'orage grondait, il s'est agi bel et bien d'une faute professionnelle grave, mais ne nous leurrions pas : ce qu'Elisabeth Kopp a payé, c'est moins d'avoir violé le secret de fonction (que d'autres, plus adroits, violent impunément) que de s'être solidarisée avec un conjoint au comportement peu reluisant.

Payer pour quelque chose dont nous ne sommes pas responsables, nous le faisons toutes et tous quotidiennement, sous la contrainte des événements ou par compassion, par amitié, par amour. Ce qui est injuste, c'est que les femmes assument systématiquement le rôle de victimes expiatoires quand il s'agit de protéger les intérêts égoïstes de leur mari. Et cette règle tacite est encore plus révoltante quand les intérêts en question sont aussi peu honorables que ceux de Hans Kopp.

Pourquoi ce triste individu n'a-t-il pas renoncé à ses mandats douteux quand sa femme a été élue au Conseil fédéral ? Sans doute celle-ci, trop symbiotiquement liée au milieu dont elle et son mari sont également issus, ne le lui a-t-elle même pas demandé. Mais de toute façon, il ne l'aurait pas fait. Pour l'avenir, il s'agit moins de légiférer sur les activités consenties aux conjoint-e-s des personnages publics, comme certain-e-s le suggèrent, que de casser la prérogative masculine de demander des sacrifices sans jamais en faire, y compris pour une mauvaise cause. Toute conseillère fédérale qu'elle était, Elisabeth Kopp s'est inclinée devant cette prérogative sans protester.

Après la non-élection de Lilian Uchtenhagen, la démission d'Elisabeth Kopp : il semble qu'une malédiction pèse sur les femmes qui briguent le Conseil fédéral. Ce dernier épisode découragera-t-il les ambitions féminines en politique, comme le pensent certaines, ou au contraire, une fois le drame décanté, le bilan politique d'Elisabeth Kopp constituera-t-il malgré tout un précédent dont les femmes pourront se réclamer ? Les opinions sont partagées. Quoi qu'il en soit, au moment où Elisabeth Kopp s'en va, rendons hommage à cette femme, qui n'a pas fait du féminisme son cheval de bataille, dont l'action politique a suscité chez les femmes des appréciations diverses, mais qui a joué son rôle de pionnière avec courage et compétence.